

DIPLOME D'UNIVERSITE

FORMATION A LA PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS URGENTES
2ème Cycle

UFR de rattachement : UFR des Sciences Médicales.

Par décision des conseils de l'Université de Bordeaux, il est créé un Diplôme d'Université d'Aptitude à la médecine d'urgence.

A compter de l'année universitaire 2024/2025, l'intitulé est modifié comme suit : Diplôme d'Université Formation à la prise en charge des situations urgentes.

ARTICLE I - OBJECTIFS DU DIPLOME

- ▶ Connaître les principales détresses,
- ▶ Déterminer les priorités thérapeutiques et début de la prise en charge initiale : arrêt cardio-respiratoire, détresses respiratoires, détresses circulatoires, troubles du comportement, troubles de la conscience, polytraumatismes, désordres thermiques graves, brûlures, noyades,
- ▶ Posséder les concepts et la pratique en matière de responsabilité médicale, secret médical en urgence, rédaction des certificats médicaux d'urgence : coups et blessures ; admissions en établissement psychiatrique spécialisé, décès.

ARTICLE II - RESPONSABLES DU DIPLÔME

Responsable principal :

Professeur Xavier COMBES

Pôle Urgences Adultes, Hôpital Pellegrin

Place Amélie Raba-Léon

33076 BORDEAUX Cedex

05 56 79 54 21

xavier.combes@chu-bordeaux.fr

Secrétariat pédagogique

enseignement.medurgetcata@chu-bordeaux.fr

ARTICLE III - CONDITIONS D'INSCRIPTION

A- Titres requis :

les médecins diplômés d'état français et étrangers,

les internes de médecine,

sur dossier et/ou entretien les infirmiers et les professionnels de la santé ayant une expérience professionnelle dans le domaine des urgences (SAMU - SMUR - Urgences).

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

ARTICLE IV - COUT DE LA FORMATION

En formation initiale : 500€ /an,

En formation continue :

- Reprise d'études non financée : **500€ /an**
(Sur présentation d'une pièce justificative : notification de non prise en charge au titre de la formation continue),
- Reprise d'études financée : **950€ /an**,

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

ARTICLE V - ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

- La capacité d'accueil est fixée à **50 étudiants**.
- La durée des enseignements est de 1 an.
- L'enseignement se fait en présentiel et à distance (enseignement mixte).
- Le volume horaire est fixé à 65 heures de formation obligatoire et deux jours de colloque dans le cadre du collège aquitain de médecine d'urgence (environ 14h), également optionnels
- Les cours magistraux ont lieu à l'Université.
- Les travaux pratiques se tiennent à l'Hôpital d'Instruction des Armées Robert Picqué. (Programme en annexe).
- L'enseignement se déroule de janvier à mai selon le calendrier remis aux étudiants.
- Un stage d'observation facultatif peut avoir lieu uniquement pour les personnes n'exerçant pas dans une structure d'urgence (5 jours maximum)

ARTICLE VI - MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET VALIDATION DU DIPLÔME

Composition du jury :

Le jury est désigné par le Président de l'Université sur proposition des responsables de l'enseignement. Il comprend au moins 3 membres. Il est présidé par un professeur de la spécialité. Un des membres peut être choisi en dehors de l'université au titre des chargés d'enseignement.

- Il y a 2 sessions d'examen par an (1 session d'examen obligatoire et 1 session d'examen en cas d'échec à la première).
- La présence en cours est obligatoire.
- L'examen se déroule sous la forme d'une épreuve écrite.
- Pour être admis, le candidat doit obtenir la moyenne à l'épreuve écrite.
- Le redoublement n'est pas autorisé.

ARTICLE VII - DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- par voie postale après une demande écrite
- en main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création :

C.U. du 26/06/1987
C.U.E.R.2 du 19/10/1987

Modifications : C.U. du 26/09/1988
Conseil U.F.R. II du 21/09/1988
C.U.F.R.S.P. du 09/03/1994
C.A. du 07/07/1994
Conseil I.S.P.E.D. du 17.11.1999
C.A. du 15/09/1999
C.A. du 17/05/2002
Conseil I.S.P.E.D. du 29/05/2002
Conseil I.S.P.E.D. du 10/06/2003
C.A. du 01/07/2003
Conseil I.S.P.E.D. du 11/05/2005
C.A. du 09/06/2005

Mise à jour le 19 avril 2007

Changement d'UFR de rattachement (UFR Sciences Médicales) et modifications :

Conseil I.S.P.E.D. du 16/05/2012
Conseil UFR Sciences Médicales du 23/05/2012
C.E.V.U. du 04/10/2012

Changement de responsable et co-responsable et modification :

Conseil UFR Sciences Médicales du 17/09/2013
C.E.V.U. du 03/10/2013

Changement de responsable et de coresponsable :

Conseil UFR Sciences Médicales du 09/12/2019
Conseil du Collège Sciences de la santé du 16/12/2019

Modifications : Conseil UFR Sciences Médicales du 12/07/2021
Conseil du Collège Sciences de la santé du 29/09/2021

Mis à jour (volume horaire) le 18/07/2022

Mis à jour (sessions d'examen, ARTICLE VI) le 25/05/2023

Modifications (intitulé) : Conseil UFR Sciences Médicales du 11/12/2023
Conseil du Collège Sciences de la santé du 13/02/2024
(Version 14)

Mise à jour (programme) : 20/06/2024
(Version 14-1)

Mise à jour (volume horaire) : 28/11/2024
(Version 14-2)

Modifications (responsable et volume horaire) :
Conseil UFR Sciences Médicales du 06/10/2025
Conseil du Collège Sciences de la santé du 25/11/2025
(Version 15)

PLANNING PREVISIONNEL

D.U DE FORMATION A LA PEC DES SITUATIONS URGENTES

Année universitaire 2025-2026 (Nbr : EFFECTIFS MAX 50 CANDIDATS)

Responsable de l'enseignement : Pr Xavier COMBES 65 HEURES (47h CT ; 18 TD)

Adresse : CITERA BORDEAUX-HIA Robert Picqué-351 rte de Toulouse-33882 VILLENAVE D'ORNON

Tél : 05.56.84.73.51 (en cas de retard aux ateliers, merci d'appeler le CITERA directement)

(Tous les cours sont obligatoires. Les absences doivent être justifiées auprès du secrétariat)

DATES HORAIRES	LIEU	ENSEIGNEMENTS	INTERVENANT
LUNDI 12 JANVIER 2025 Module1 DPC 08h 15- 8h 30	Université Bordeaux Campus Carreire	<u>Accueil -15mn</u>	Pr X.COMBES OK
08h 30 – 9h30		Organisation des urgences- 1H	Pr C.GIL-JARDINE OK
10h – 11h 00		Le triage – 1H	Pr C.GIL-JARDINE OK
11h 00 – 13h		Prise en charge de la douleur –2H	Pr M.GALINSKI
Module1 DPC 14h 00 – 17h		Méthode ABCDE/ Arrêt cardio respiratoire - 3H	Dr G.GNYP OK

MARDI 13 JANVIER 2026 Module2 DPC 08h 30 – 10h 30	Université Bordeaux Campus Carreire	Urgences abdominales- 2H	Dr R.MASSARDIER OK
Module2 DPC 10h 30 – 12h		Traumatologie non grave-1H30	C.C.A (Estelle ou Victor)

Module1 DPC 14h 00 – 17h 00 confirmé	CITERA BATIMENT 15 CFRP	Travaux pratiques-3H ABCDE /Arrêt cardio -respiratoire	<i>au moins 2 Médecins CHU +1 Intev CFRP Interv CFRP</i>
MERCREDI 14 JANVIER 2026 Module1 DPC 8h 30 – 10h30	Université Bordeaux Campus Carreire	Initiation ECG 2H	Dr R .JACQUEMIN
10h30-12h30		Défaillance hémodynamique -2H	
Module1 DPC 14h 00 -17h 00	CITERA BATIMENT 15 CFRP	Travaux pratiques Défaillance hémodynamique 3H	<i>au moins 3 Médecins CHU Interv CFRP</i>
JEUDI 15 JANVIER 2026 09h 00– 10h 00	Université Bordeaux Campus Carreire	Prise en charge des traumatismes crâniens graves– 1H	Dr E. RIPOCHE (fin de clinicat) remplacée par un autre CCA anesth
10h 00 – 11h 00		Prise en charge des traumatismes rachidiens- 1H	Dr E. RIPOCHE (fin de clinicat) remplacée par un autre CCA anesth
JEUDI 15 JANVIER 2026 11h 00-12h 00	Université Bordeaux Campus Carreire =	Prise en charge du polytraumatisme– 1H	Pr P.REVEL
14h 00 -17h 00	CITERA BATIMENT 15 CFRP	– 3H Travaux pratiques Traumatologie	<i>au moins 3 Médecins CHU Interv CFRP CITERA</i>
VENDREDI 16 JANVIER 2026 Module 2 8h 00 –10h 00	Université Bordeaux Campus Carreire	Toxicologie 2H	Dr M.LABADIE OK
Module 1DPC 10h-12h30		Urgences cardio-vasculaires -2H30	Pr M.GALINSKI OK

2nd séminaire DU PEC DES SITUATIONS URGENTES

LUNDI 23 MARS 2025 8h 30 – 09 h30	Université Bordeaux Campus Carreire <i>S</i>	Traumatismes crâniens légers 1H	Dr C GIL-JARDINE OK
9h 30– 13h 30		Défaillance neurologique 2H Urgences neurologiques– 2H	Dr C GIL-JARDINE OK
Module 2 DPC 14h 30-16h 30		Pathologies fréquentes en consultation 2H	Dr C GIL-JARDINE OK
MARDI 24 MARS 2026 Module 2 DPC 8h 30– 10h 30		Brûlures-Electrisations-Foudrolements - 2H	Pr M.GALINSKI
MARDI 24 MARS 2026 Module 2 DPC 10h 30 – 12h 30	Université Bordeaux Campus Carreire	Noyades-Pendaisons-Hypothermies 2H	Dr E. TELLIER OK
Module 2 DPC 14 h 00 – 17h 00 confirmé	CITERA BATIMENT 15 CFRP	Travaux pratiques-3H Défaillance neurologique	<i>au moins 2 médecins chu+ 1 intervenant Interv CFRP</i>
MERCREDI 25 MARS 2026 8h 30 – 10h 30	Université Bordeaux Campus Carreire	Prise en charge des traumatismes thoraciques– 1H	Dr C.CARRIE

10h 30 – 12h 30		Prise en charge des détresse respiratoires aiguës- 2H	Pr X. COMBES
14 h 00 – 17 h 00 confirmé	CITERA BATIMENT 15 CFRP	Travaux pratiques- 3H Défaillance respiratoire	<i>au moins 3 médecins CHU Interv CFRP</i>
JEUDI 26 MARS 2026 8 h30 – 10 h30	Université Bordeaux Campus Carreire	Urgences médicales et traumatiques de l'enfant : prise en charge aux urgences 2H	Dr T.LAMBROPOULOS
10 h30 – 12 h30		Prise en charge des voies aériennes 2H	Pr X.COMBES
14 h 00 – 17 h 00 confirmé	CITERA BATIMENT 15 CFRP	Travaux pratiques: TP 3H	<i>au moins 2 médecins chu+ 1 intervenant Interv CFRP</i>
VENDREDI 27 MARS 2026 9 h 00 – 11 h 00	Université Bordeaux Campus Carreire	Sepsis- 2H	Dr I.FAURE OK
11 h – 13 h 00		Urgences Gynéco-obstétriques - 2H	Dr M.HOURBRACQ
14 h 00 – 17h 00		Prise en charge des accidents catastrophiques Les afflux massifs - 3H	Dr J.BOSC

POUR INFORMATION (DATES EXAMENS + CONGRES)		
Collège Aquitain de Médecine d'urgence 01-2 AVRIL 2026	IMS Hôpital Xavier Arnozan 33604 Pessac cédex	Renseignements sur le site : http://camu.mcocongres.com/ (ce n'est pas obligatoire et c'est non sanctionnant pour l'examen, mais si vous souhaitez y participer, vous bénéficiez d'un tarif étudiant)
<u>VALIDATION DIPLOME</u> Examen écrit 1 ^{ère} session JUIN 2026 14H-16H(2h)	Salle en attente la scolarité des DU et Capa) Université Bordeaux Campus Carreire	Examen écrit – 1 ^{ère} session : L'Université vous adressera une convocation par mail Les résultats seront transmis fin juin par e-mail et ne seront pas communiqués par téléphone Convocation adressée par la scolarité sur les adresses UB. Un deuxième mail de rappel est adressé par le secrétariat pédagogique des enseignements sur adresses personnelles.
Examen écrit 2nd session (2h) mi-septembre 2025 si rattrapage	Université Bordeaux Campus Carreire	Examen écrit – 2 ^{ème} session <u>uniquement pour les étudiants présents à la 1^{ère} session et qui ont obtenu une note inférieure à la moyenne.</u> L'Université vous adressera une convocation par mail Les résultats seront transmis fin septembre par e-mail et ne seront pas communiqués par téléphone